



FILIÈRE EMBALLAGES PROFESSIONNELS

CONSOLIDER ET ACCÉLÉRER LE RÉEMPLOI

Webinaire Réemploi – 24 juin 2026

Vos intervenants du jour



Sabine Haltebourg
Directrice des Opérations
CITEO PRO



Baptiste OSER
Business Developer Senior
CITEO PRO



Foucauld Baschet
Responsable réemploi CITEO
PRO



Alexandre Denis
Chef de projet réemploi
CITEO PRO

Règles de concurrence applicables à cette rencontre

Dans le cadre de cette rencontre, les participants s'engagent formellement à ne pas mener de discussions allant à l'encontre des règles du droit de la concurrence.

Règles sur les échanges d'informations

Les participants s'engagent à ne pas échanger d'informations relatives :

- aux prix pratiqués ou à leur fixation,
- aux parts de marchés ou à leur répartition,
- à la stratégie commerciale appliquée ou envisagée,
- à l'identification des clients de la société qui les emploie et de ceux de leurs interlocuteurs,
- à des dispositifs de boycott ou de refus de vente, pratiques concertées.

Règles générales

Les participants s'engagent également :

- à ne pas communiquer d'informations relatives à leurs fournisseurs, à leurs produits, aux innovations envisagées par leur société,
- à éviter tout comportement ou accord qui aurait pour effet de restreindre la libre concurrence et à porter préjudice aux consommateurs,
- à ne pas inciter les autres participants ou tout tiers présent, à constituer une entente ou un cartel, et à ne pas participer activement ou passivement, directement ou indirectement à une entente ou un cartel, notamment aux fins de contrevenir aux principes édictés ci-dessus,
- à quitter immédiatement toute discussion qui contreviendrait aux principes édictés ci-dessus.

Règles pratiques d'organisation



Les caméras et les micros
sont coupés pendant la
présentation (enregistrement)



Possibilité de poser vos questions à
la fin de la présentation, en allumant
caméra et micro (non enregistré)

Un replay du webinaire sera partagé à tous les inscrits avec le support

SOMMAIRE



01

**Les objectifs de la REP
EPRO**

02

**L'offre de Citeo Pro
Amont & Aval
Offre**

03

**Leviers
d'accompagnement
réemploi de Citeo Pro**

04

**Calendrier & prochaines
étapes**

01

Objectifs de la REP des emballages professionnels



Le règlement PPWR¹ fixe des objectifs européens ambitieux sur les 3R des emballages à horizon 2030 et 2040

PPWR fixe des cibles chiffrées et progressives sur les 3R à l'échelle de l'UE pour 2030

Focus de ce webinaire

RÉDUIRE

-5 %

de déchets / habitant en 2030 vs 2018

Prévention des déchets d'emballages

- 5 % en 2030
- 10 % en 2035
- 15 % en 2040

Art. 43 (NB : les emballages industriels & commerciaux relèvent de modalités spécifiques)

RECYCLER

70 %

de recyclage des emballages en 2030

Taux de recyclage (2030)

≥ 70 % global
plastique 55 % · papier-carton 85 %

Contenu recyclé min. (plastique)

10–35 % en 2030 → 25–65 % en 2040

Art. 52 & art. 7

RÉEMPLOYER

100%

en 2030

pour les emballages de transport et vente intersite UE ou en France

40 %

en 2030

pour les emballages de transport et vente au sein de l'UE

10%

en 2030

pour les emballages groupés sous forme de boîtes

Art. 29 → [Détailé dans une slide suivante](#) 🔍

Notes : [1] Packaging and Packaging Waste Regulation

Les objectifs issus de PPWR¹ et de la loi AGECE ont modelé le cahier des charges des éco-organismes sur la REP des emballages professionnels (EP)

Les réglementations européenne et française sur les déchets

- Le règlement emballage et déchets d'emballages (PPWR)
- La directive européenne cadre sur les déchets
- Le code de l'environnement et la loi AGECE

Le décret de création de la filière REP

Il vient modifier le code de l'environnement pour y intégrer cette nouvelle Filière REP.

Pour la filière EPRO :
18 nov. 2025

L'arrêté périmètre

Il précise les emballages ou produits contributifs de la filière REP selon plusieurs critères / caractéristiques.

Pour la filière EPRO :
2 déc. 2025

L'arrêté portant le cahier des charges des éco-organismes

Il fixe les dispositions générales et les objectifs de collecte, de recyclage et de réemploi de la Filière REP à atteindre par les éco-organismes agréés

Pour la filière EPRO :
2 déc. 2025

Notes : [1] Packaging and Packaging Waste Regulation

Les emballages professionnels sont répartis dans toutes les industries et sont majoritairement réemployables

Un gisement d'emballages majoritairement composé d'emballages réemployables/ réemployés, avec des performances 3R contrastées selon les matériaux

Gisement

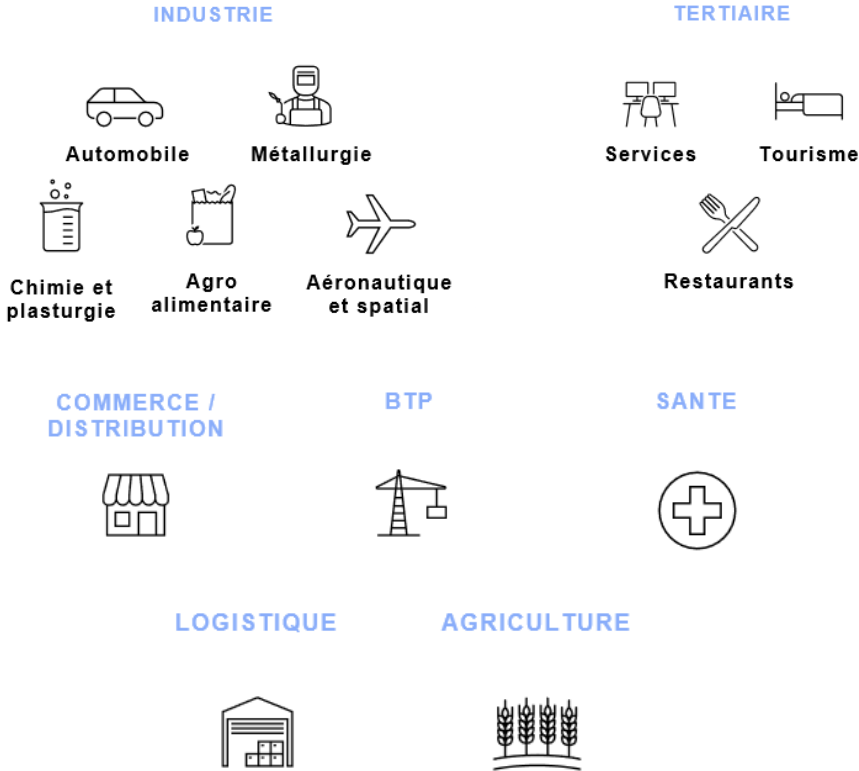
~ 17 Mt d'EPRO *

- 6,5 Mt usage unique
- 10,7 Mt réemployables / réemployés

Bois	R UU 49% 51%	5,7 Mt
Papier-cartons	R UU <1% >99%	4,0 Mt
Plastiques	R UU 73% 22%	3,9 Mt
Acier	R UU 96% 1%	3,6 Mt

* Volumes sans les emballages de la restauration

Source : ADEME, Etude de préfiguration de la REP EIC



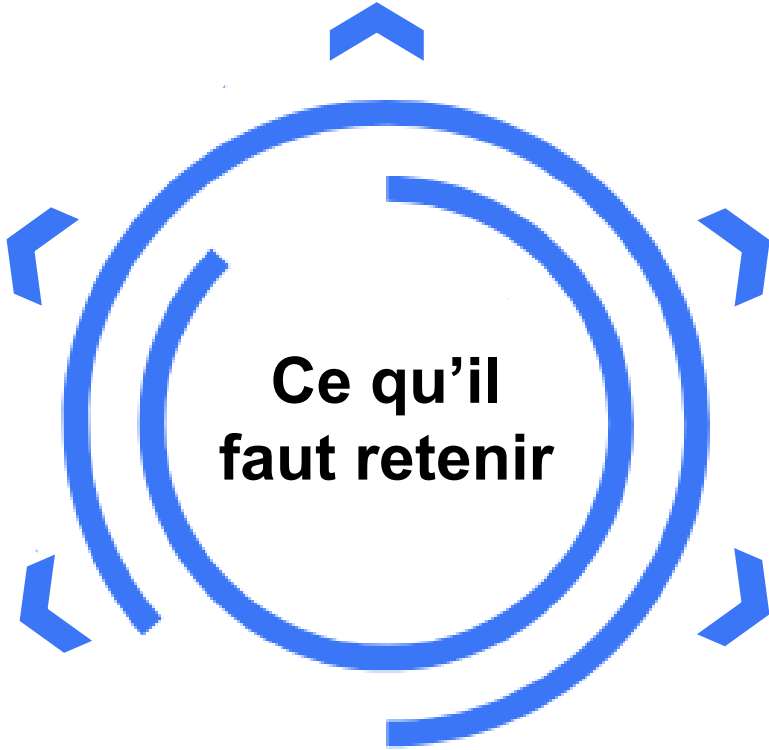
La Filière REP des Emballages Professionnels est financière et concurrentielle, avec une orientation « plastiques »

Une Filière REP **financière**
(à l'exception du pourvoi pour le bois
en déchetterie publique)



concurrentielle
(probable agrément de plusieurs EOs
nécessitant l'agrément d'un OCAPRO)

La mise en place d'un **système de traçabilité commun** pour la transmission des données relatives aux déchets EPRO et aux emb. collectés en vue du réemploi



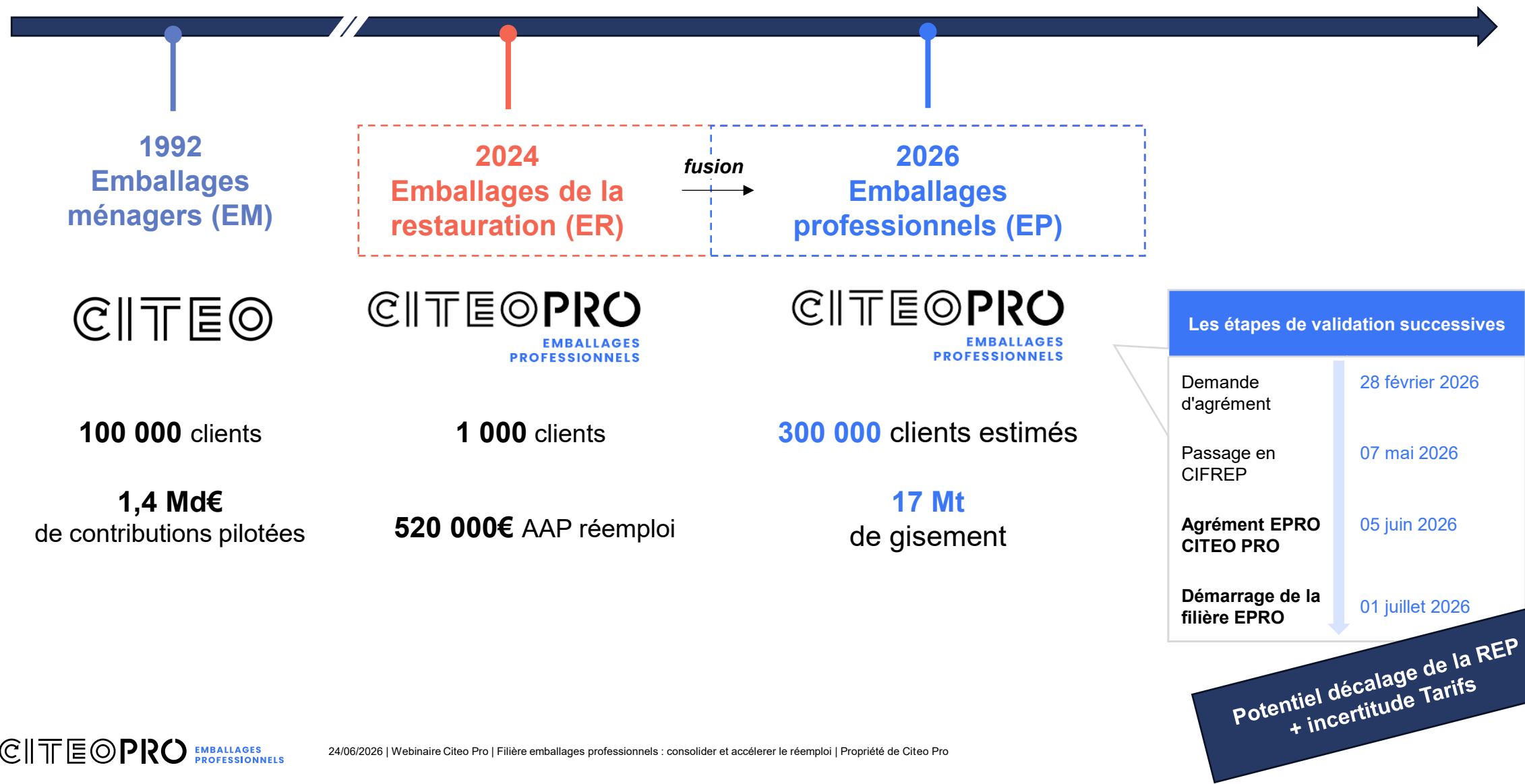
**Ce qu'il
faut retenir**

Une filière REP qui vient **compléter les REP existantes ou accords volontaires pour les emballages** (EMPG, PMCB, Huiles minérales, PCHIM, ADIVALOR)

Une Filière REP **orientée « plastiques »** pour les déchets EPRO et des **objectifs de réemploi ambitieux**

Non fongibilité des matériaux
Les coûts de gestion des déchets EPRO **sont évalués par matériau** et supportés par les producteurs d'EPRO de chaque matériau visé

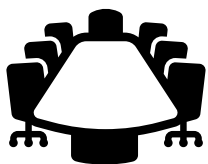
Fort de l'expertise de CITEO sur les emballages ménagers, CITEO PRO s'est positionné sur la REP des ER et des EP





100% emballages professionnels
agréé depuis le 5 juin 2026

Le partenaire qui vous aide à piloter la transformation de vos emballages



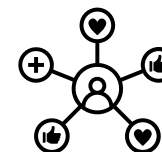
Une gouvernance
représentative de vos enjeux



Une équipe
aux expertises clés

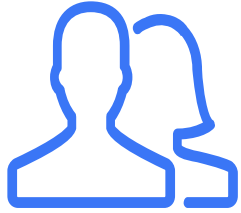


Des partenariats
pensés pour vous



Un fédérateur
des acteurs de la filière

Une ÉQUIPE qui combine les expertises clés de la transformation emballages



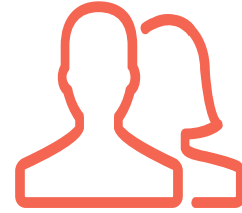
Accompagnement entreprises

Pilotage & mise en conformité



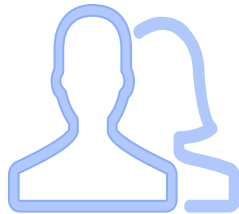
Réglementaire

Décryptage REP & PPWR



Filières & opérations

Flux, traçabilité, terrain



Europe

Coordination avec vos enjeux marché



Expertise 3R

réduction, recyclabilité, réemploi

La force du COLLECTIF, en France et en Europe, au service des entreprises

Prestations de service *Service client Citeo Pro*



Partenariats inter-REP



Coordination européenne



Votre interlocuteur REP habituel vous accompagne sur la filière des emballages professionnels

Les emballages professionnels sont une réalité européenne avec un fort enjeu d'harmonisation entre pays européens

FÉDÉRER les acteurs pour co-construire des solutions de demain



Une instance unique
spécifiquement créée par
CITEO PRO

COMITE DE LIAISON FEDERATIONS



Fédérations
PRODUCTEURS

Informer – Décrypter – Aligner – Activer
Réunions 1 fois par trimestre

CITEO PRO
EMBALLAGES
PROFESSIONNELS

COMITÉ DE LIAISON ACTEURS DE L'AVAL PRO



OPERATEURS

Acteurs du
REEMPLOI

Fédérations
DETENTEURS

Informer – Inspirer – Analyser - Activer
Réunions 2 fois par an

Un changement de perspective : une entreprise, plusieurs rôles potentiels

Producteur



Fabricant de produits emballés ou fabricant d'emballages

Responsable des emballages mis à disposition



Contributeur de la REP

Détenteur de déchets



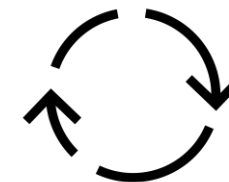
Site de production, centre logistique ou distribution, utilisateur du produit

Soutenir la collecte, le tri, le recyclage des emballages



Bénéficiaire de la REP

Acteur du réemploi



Pooler, logisticien, distributeur, industriel

Déployer le réemploi et y adosser la traçabilité



Bénéficiaire de la REP

02

L'offre différenciante de Citeo Pro



PRODUCTEURS : Transformer vos obligations en solutions

Producteur



Fabricant de produits
emballés ou fabricant
d'emballages

**Responsable des emballages
mis à disposition**



**Contributeur
de la REP**



**Team RSE,
réglementaire &
pack**



Vos enjeux

- ✓ Comprendre votre périmètre
- ✓ Sécuriser sa conformité
- ✓ Piloter vos données
- ✓ Anticiper PPWR
- ✓ Réduire vos impacts

Des SOLUTIONS adaptées à chaque étape de votre transformation emballages



Comprendre la REP et votre rôle



Décrypter les enjeux REP

Webinars collectifs
Modules explicatifs

Vous rencontrer

Immersion pro



Recenser et identifier

Cap emballage pro
Arbre de décision



Monter en compétences

Campus circulaire



Répondre à vos obligations

Déléguer vos obligations

Contrat Citeo pro
Attestation IDU



Anticiper Impact financier

Simulateur de tarif 2027



Déclarer simplement

Portail client & guide décl



Piloter votre conformité

Cockpit conformité
Décryptage/ suivi réglementaire



Anticiper vos plans de prévention



Passer à l'action



Analyser votre déclaration

Rapport impact



Mesurer l'impact environnemental de vos emballages

Outils d'aide à la décision



Accélérer vos projets éco conception

Appels à projet



Réaliser Diag recyclabilité

TREE Pro



Accéder à des solutions responsables

Annuaire fabricants
Annuaire apporteurs de solutions



Co-construire les solutions de demain



Innover et expérimenter

Etudes R&D
Groupe de travail



La différenciation Citeo Pro
pour vous accompagner



Focus : quelles sont les modalités en matière de réemploi pour les metteurs en marché ?

1

Pas de contribution pour les emballages professionnels réemployés

- Justification que l'emballage a déjà contribué lors de sa mise en marché (si MeM après le 01/07/2026)
- Preuves que l'emballage est réemployé
- Communication annuelle des emballages réemployés mis en marché

2

Un bonus emploi identifié en 2026

- Les emballages réemployables standard auront un bonus de 100%
- Les emballages réemployables non standard auront 50% de bonus

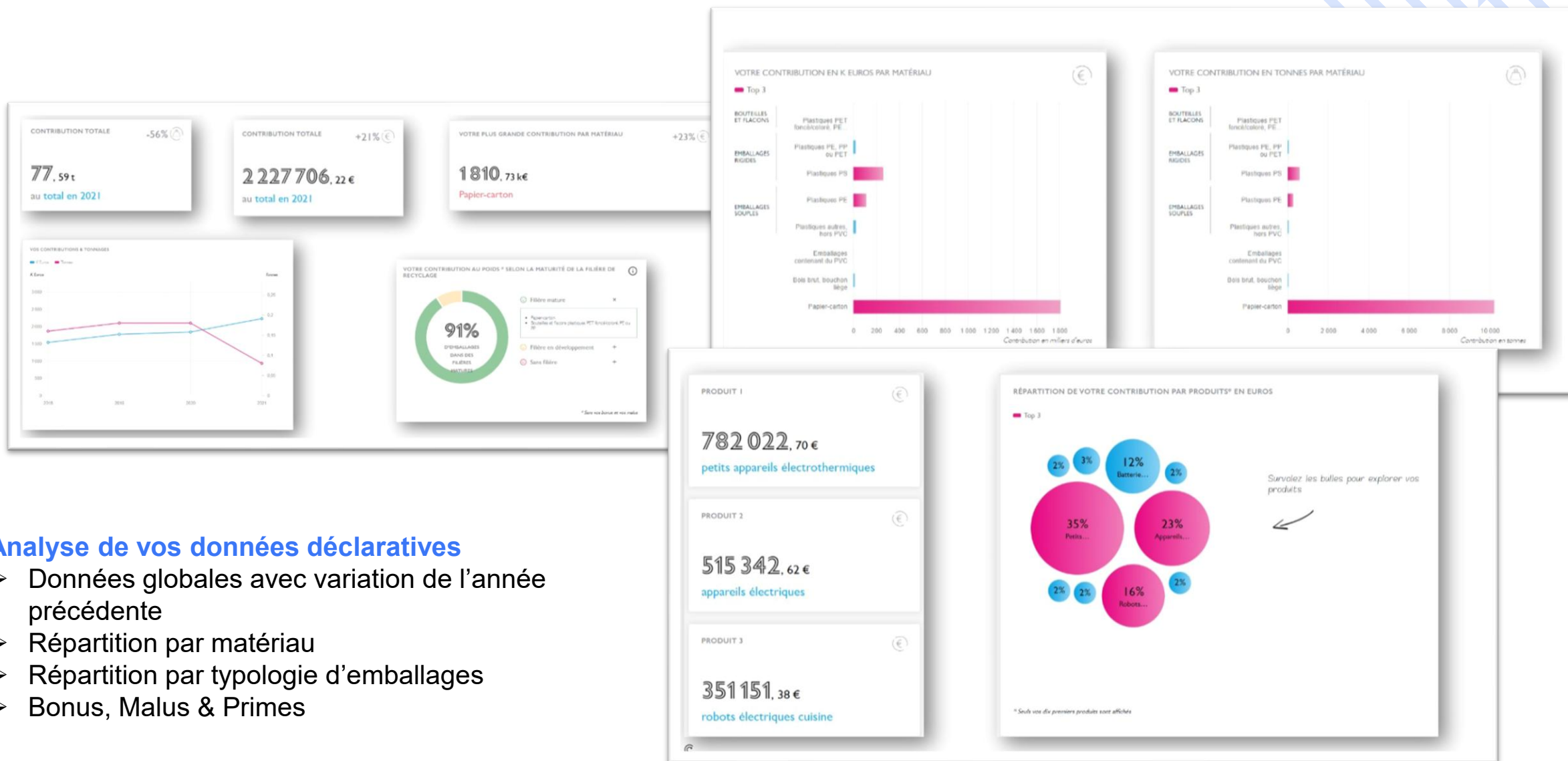
3

Un reporting réemploi à réaliser annuellement

- Une obligation pour tout producteur mettant sur le marché au moins 10 000 unités de produits emballés par an
- Un objectif de 10% d'emballages réemployés d'ici 2027

- +
-  Une équipe dédiée pour répondre à toutes vos questions
-  Un Centre d'Aide & Messagerie

Le RAPPORT IMPACT : comprendre facilement sa déclaration



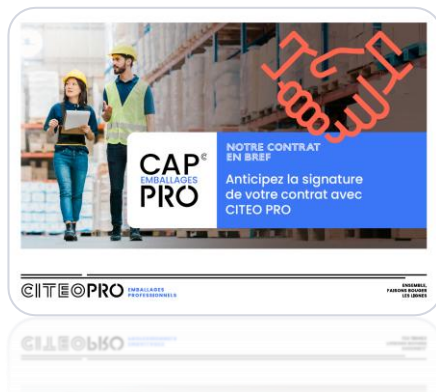
Analyse de vos données déclaratives

- Données globales avec variation de l'année précédente
- Répartition par matériau
- Répartition par typologie d'emballages
- Bonus, Malus & Primes

Des **SUPPORTS PEDAGOGIQUES** pour guider vos premiers pas

Dès votre arrivée chez Citeo Pro :

- **Guide d'accueil** pour bien démarrer sur la REP : tarif, planning de déclaration, échéances de facturation,
- **Outil interactif** pour faciliter le diagnostic du périmètre d'emballages professionnels sous la responsabilité des clients
- **Fichier de déclaration provisionnelle** et tutoriel pas-à-pas



Déjà disponible :

'CAP Emballages Pro' pour clarifier vos enjeux : décryptage réglementaire, identification des emballages, aide à la cartographie des flux

DETENTEURS : Transformer vos déchets en leviers de performance

Détenteur de déchets



Détenteur
bénéficiaire indirect

Opérateur
bénéficiaire direct

**Soutenir la collecte, le tri, le
recyclage des emballages**



**Bénéficiaire
de la REP**



**Team Rse, achat, &
supply chain**



Vos enjeux

- ✓ Comprendre le dispositif de soutien
- ✓ Identifier les flux valorisables
- ✓ Améliorer la traçabilité
- ✓ Optimiser les performances de tri
- ✓ Réduire les coûts opérationnels

Rappel



Flux de déchets

Répercussion soutiens

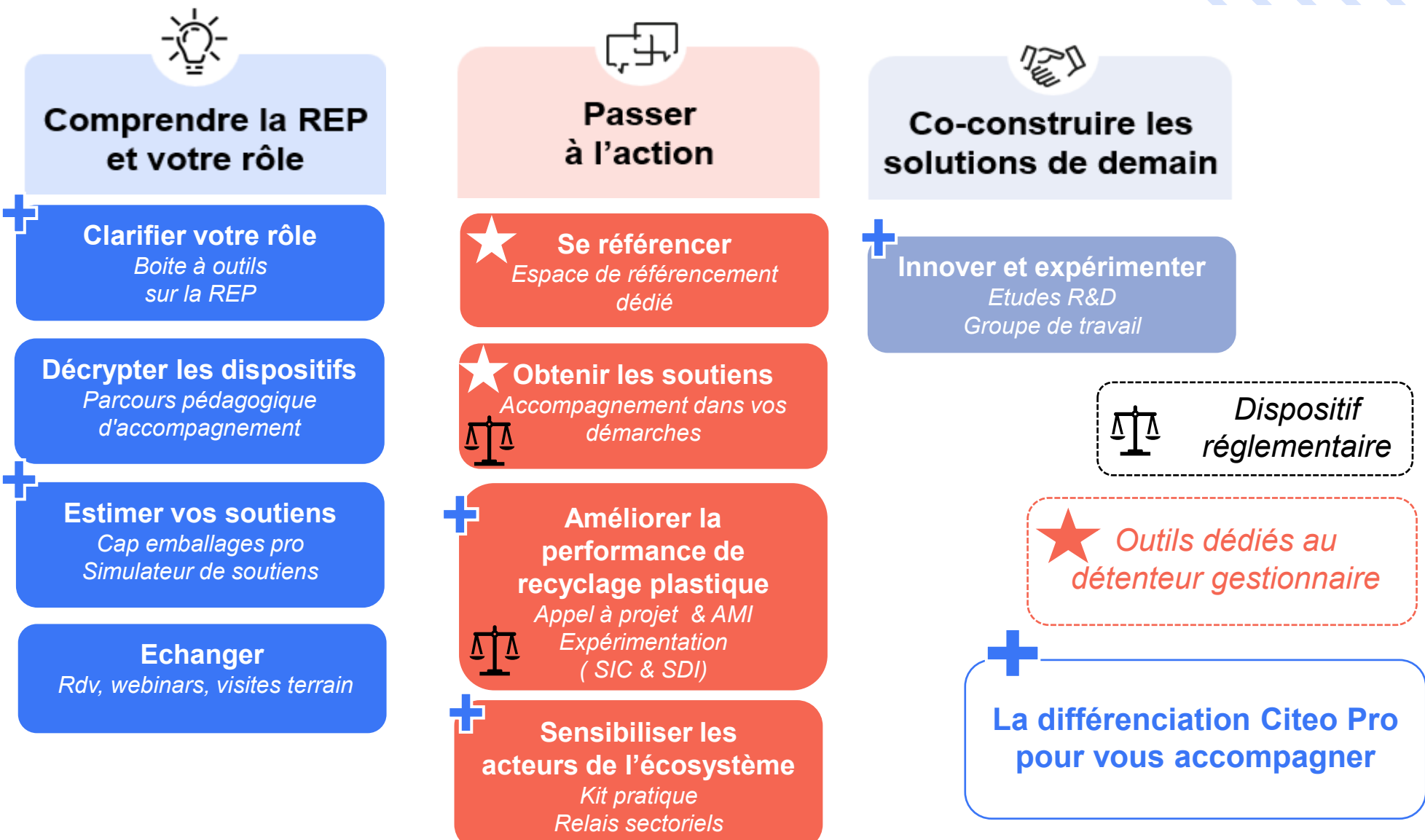


Référencement

Obtention soutiens



DETENTEURS : Transformer vos déchets en leviers de performance



Un **SIMULATEUR DE SOUTIENS** en ligne pour évaluer l'impact financier

Citeo Pro met à votre disposition un outil de calcul des soutiens financiers versés.

- soit à l'**opérateur** (avec obligation de répercussion au détenteur),
- soit directement au **détenteur** lorsqu'il gère lui-même ses déchets d'emballages

The screenshot displays the 'Simulateur - REP EPRO' interface, version 1.1.0. It is divided into two main sections for identifying waste flows.

Section 1: Identification des flux de déchets d'emballages professionnels non dangereux collectés

This section contains two sub-forms:

- Flux triés en MELANGE**: Includes fields for N°, Type de collecte (Multi-détenteurs), Type de flux (Flux multimatériaux type 1), Mode de collecte (BOM (bac roulant)), Tonnage annuel (0), and Hypothèses de calcul (TAUX PLAST. 25, PERIS 100).
- Flux triés en MONOMATIERE**: Includes fields for N°, Type de collecte (Mono-détenteur), Type de flux (Plastiques rigides (hors PSE)), Typologie de contrat (Contrat avec un gestionnaire de déchets), Mode de collecte (Movi-benne (benne, benne compa...)), Tonnage annuel (0), and Hypothèses de calcul (PERIS 100, INCINERATION 4).

Section 2: Identification des déchets d'emballages professionnels dangereux collectés

This section includes a form for 'Type d'emballages pro contenant des déchets dangereux' with fields for N°, Type d'emballages (IBC/GRV (1000 L)), Nombre d'unité(s) collecté(s) par an (10), Mon emballage est recyclé (checked), and Hypothèses de calcul (TAUX PLAST. 100).

Each sub-form has buttons for 'Ajouter un flux', 'Remise à zéro des tonnages' or 'unités', and 'Supprimer tous les flux'.

03

Leviers d'accompagnement de Citeo Pro sur le réemploi



Un changement de perspective : une entreprise, plusieurs rôles potentiels

Si vous êtes aussi concernés, se référer aux webinaires dédiés

Producteur



Fabricant de produits emballés ou fabricant d'emballages

Responsable des emballages mis à disposition

Contributeur de la REP

Détenteur de déchets



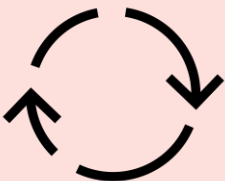
Site de production, centre logistique ou distribution, utilisateur du produit

Soutenir la collecte, le tri, le recyclage des emballages

Bénéficiaire de la REP

Focus de ce webinar

Acteur du réemploi



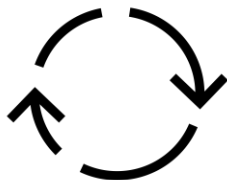
Pooler, logisticien, distributeur, industriel

Déployer le réemploi et y adosser la traçabilité

Bénéficiaire de la REP

RÉEMPLOI : Structurer des modèles réemployables à grande échelle

Acteur du réemploi



Pooler, logisticien,
distributeur, industriel

Déployer le réemploi et y
adosser la traçabilité



Bénéficiaire
de la REP



Team acheteur pack &
supply chain



Vos enjeux

- ✓ Structurer les boucles de réemploi
- ✓ Harmoniser les standards
- ✓ Piloter les rotations et la traçabilité
- ✓ Sécuriser les modèles économiques
- ✓ Passer à l'échelle industrielle

RÉEMPLOI : Activer les leviers pour consolider la performance actuelle et aller chercher de la performance additionnelle



Comprendre la REP et votre rôle

Comprendre le réemploi et ses objectifs

+ Monter en compétences
Campus circulaire



Répondre à vos obligations

Réaliser facilement son reporting réemploi
*Reporting réemploi
Guides & tutos*



Passer à l'action

Sécuriser, tracer et consolider les boucles existantes


Bénéficier de soutiens pour la traçabilité
 *Contrat spécifique*

+ Bénéficier de soutiens pour passer à l'échelle des projets de réemploi
*Appel à projet
Encore + de réemploi*



Co-construire les solutions de demain

+ Construire des standards communs
 *Etudes et guide
Groupes de travail*



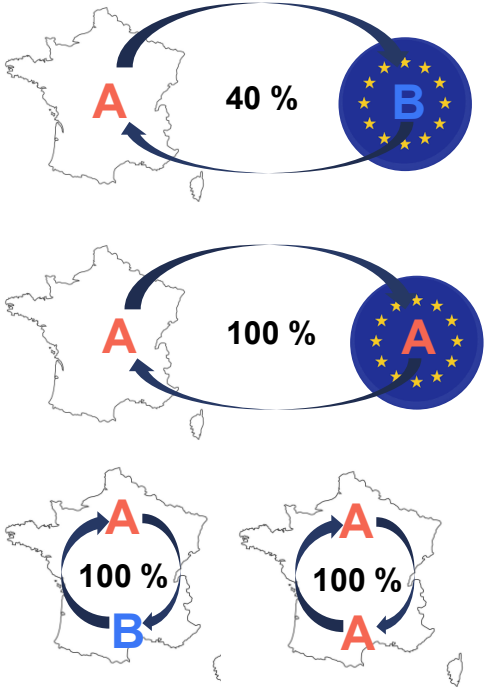
Dispositif réglementaire



La différenciation Citeo Pro pour vous accompagner

RÉEMPLOI : Les objectifs liés aux emballages réutilisables dans des systèmes de réemploi sont distincts selon la destination

Objectifs PPWR ¹ par typologie d'emballages et destination	2030	2040
Emb. de transport et vente utilisés pour le transport en UE	40%	70%
Emb. de transport et vente utilisés pour le transport inter sites en UE	100%	100%
Emb. de transport et vente utilisés pour le transport entre opé éco en France Et au sein d'un même opé éco	100%	100%
Emb. groupés sous forme de boîtes (sauf carton)	10%	25%



Sont exemptés:

Ces obligations ne s'appliquent pas aux emballages :

- Utilisés pour **marchandises dangereuses**.
- Conçus pour **machines ou équipements de grande taille** avec exigences spécifiques.
- **Souples en contact direct avec denrées alimentaires ou aliments pour animaux**.
- **Boîtes en carton**.
- Sont exemptés des 100% les **films plastiques et sangles**.

Objectifs calculés en nombre d'unités

Notes : [1] Packaging and Packaging Waste Regulation

RÉEMPLOI : Les notions d'emballages et de réemploi sont définies dans PPWR

Définition : Emballage

PPWR,
article 3

« Un article, quel que soit le matériau dont il est constitué, destiné à être utilisé par un opérateur économique pour **contenir et protéger des produits ou pour en permettre la manipulation, l'acheminement ou la présentation** à un autre opérateur économique ou à un utilisateur final, et qui peut se différencier par des formats d'emballage selon sa fonction, son matériau et sa conception [...]

- **NB 1** : La marchandise doit transiter d'un numéro de SIRET à un autre. Par exemple, une caisse qui reste au sein d'une usine n'est pas un emballage.
- **NB 2** : Les emballages professionnels sont ceux destinés spécifiquement aux professionnels et sont définis selon des critères de volume et de masse (voir l'arrêté périmètre)

Définition : Emballage réutilisable

PPWR,
article 11, 26, 27 +
annexe VI

1- Conception réutilisable (article 11§1) : « il a été conçu, créé et mis sur le marché dans le but d'être réutilisé à plusieurs reprises; [...] pour pouvoir accomplir le plus grand nombre possible de rotations dans des conditions d'utilisation normalement prévisibles; [...] »

2 – Opération au sein d'un système de réemploi effectif (article 26 et 27 + annexe VI partie A)

- **NB** : Restent encore à clarifier les preuves de l'entrée dans un système de réemploi (rapports, fiches, attestations...) et le destinataire de ces preuves (autorités, éco-organismes...)

A savoir

- **Réutilisé = fait l'objet de réemploi.** Un emballage fait l'objet de réemploi / est réutilisé dès lors que l'on modifie le couple contenant / contenu tout en maintenant son caractère d'emballage.
- Le réemploi se compte en **unités d'emballage (méthodologie dédiée)**

RÉEMPLOI : Les emballages professionnels présentent différents niveaux de maturité par matériau en termes de réemployabilité

Gisement¹

- ~ 17 Mt d'EPRO mis sur le marché dont 10,7 Mt réemployables / réemployées*

	Très maitrisé	Maitrisé	Peu maitrisé
Bois	 Palettes  Caisses palettes		 Caisse bois  Tourets
Plastique	 Palettes  Caisses palettes	 Caisses / Bacs	 Bidons / jerrycans  Fûts / tonneaux / seaux  Big Bags  IBC poche plastique
Acier	 Fûts de bières ²  IBC cage acier	 Tonnelets  Fûts	 Bac Gastronorme ²

* Volumes sans les emballages de la restauration

Source: [1] ADEME, Etude de préfiguration de la REP EIC, pour les ER [2] Source Citeo Pro

RÉEMPLOI : Activer les leviers pour consolider la performance actuelle et aller chercher de la performance additionnelle



**Comprendre la REP
et votre rôle**

Comprendre
le réemploi et ses
objectifs

+ Monter en compétences
Campus circulaire



**Répondre à vos
obligations**

Réaliser facilement son
reporting réemploi
*Reporting réemploi
Guides & tutos*



*Dispositif
réglementaire*



**La différenciation Citeo Pro
pour vous accompagner**



**Passer
à l'action**

Sécuriser, tracer et
consolider les boucles
existantes




Bénéficier de soutiens
pour la traçabilité
Contrat spécifique



Bénéficier de soutiens
pour passer à l'échelle
des projets de réemploi
*Appel à projet
Encore + de réemploi*



**Co-construire les
solutions de demain**



Construire des
standards communs
 *Etudes et guide
Groupes de travail*



*Détaillés dans
les slides
suivantes*



1. CONSOLIDATION - La consolidation des flux de réemploi existants pour établir un état des lieux



Consolidation et monitoring des flux de réemploi existants

Mettre en place **un outil** pour rassembler les informations de traçabilité des emballages réemployables et réemployés.

A concerter au sein de l'OCAEPRO



Rétrospective Emballages de la Restauration

Citeo Pro vous a accompagné dans vos déclarations à l'observatoire du réemploi de l'ADEME pour:

- Expliciter le périmètre, la façon de comptabiliser
- Vous mettre en conformité



Perspective Emballages Professionnels

Poursuivre cet accompagnement en étant au plus proche de la comptabilisation européenne. Notre ambition est de vous simplifier l'exercice et d'identifier vos leviers de développement du réemploi

Développer un Outil commun de traçabilité pour consolider la traçabilité des emballages réemployés

2. SOUTIENS – Les soutiens financiers à la collecte de bacs gastronomiques et des fûts chez les professionnels de la restauration



Versement de soutien aux opérations de réemploi

Financer les opérations de réemploi de façon distincte entre :

- les emballages de la restauration: collecte + traçabilité
- et les autres emballages professionnels: traçabilité

 A concerter au sein de l'OCAEPRO



Rétrospective Emballages de la Restauration

Plusieurs actions pour soutenir la collecte :

- **Concertations avec les acteurs concernés** sur les freins soulevés sur le contrat-type, le barème et les modalités de traçabilité des collectes
- **Mobilisation des acteurs concernés** pour les encourager à candidater au référencement
- **Contractualisation** avec les acteurs éligibles
- **Mise à disposition de l'espace de déclaration** des emballages réemployables collectés
- **Accompagnement des opérateurs** dans leurs déclarations de traçabilité des emballages collectés, analyse de ces déclarations, versement des soutiens aux opérateurs.

Depuis notre agrément, en chiffres

118

contrats signés avec des acteurs de la restauration collective, des grossistes ou d'autres acteurs du réemploi



+20 M

rotations de bacs gastronomes soutenues.



20 M

rotations de fûts déclarées en 2025 (soutenues en 2026)



Perspective Emballages Professionnels : voir [slide suivante](#)

2. SOUTIENS – Les principes structurants du barème de soutien du réemploi



Un soutien à la traçabilité (pour consolider la donnée dans un premier temps)



Un soutien à la collecte pour réemploi

Emballages ménagers collectés auprès des professionnels

- Bouteilles distribuées en cafés, hôtels et restaurants.



N.B Barème fixé par la filière EMPG, mais versé par la filière EPRO à l'opérateur (système de compensation)

Emballages de la restauration

- Fûts de bière ;
- Bacs gastronormes utilisés pour approvisionner les cuisines satellites.



N.B Barème établi dans le cadre de la filière ER, à challenger dans le cadre de la filière EPRO

Autres emballages professionnels

- Palettes et caisses palettes ;
- Grands récipients vrac (GRV) ou conteneurs IBC ;
- Caisses de regroupement ;
- Gros emballages métalliques (rolls, caisses, etc.) ;
- Intercalaires, les housses et les sangles ;
- Mandrins et les tourets ;
- Big bags.



Objectif : couvrir les coûts de collecte optimisés

Objectif : couvrir les coûts de traçabilité optimisés, les soutiens seront versés pour les emballages tracés

NB: La réparabilité méritera d'être investiguée comme levier pour développer le réemploi



3. STANDARDS – Le développement de gammes standards d’emballages de la restauration pour mutualiser les coûts et viabiliser le réemploi



Standardisation des emballages réemployables

- 1) Valider les standards réemployables si existants
- 2) Développer les standards nécessaires

A concevoir au sein de l'OCAEPRO



Rétrospective Emballages de la Restauration

Une étude préliminaire a été réalisée pour définir des standards d'ER réemployables standardisés

- 1 Analyse des **emballages pertinents** à standardiser
- 2 Mise en place et animation d'un **collectif dédié à la standardisation** des seaux et des bidons
- 3 Elaboration d'un **cahier des charges technique**



En chiffres

- **87 entreprises sollicitées**
- **12 parties prenantes pour co-construire le cahier des charges**
- **18 mois de travail**

Prochaines étapes

Tests R&D

Etude d'éco-conception

Mise à disposition

Cahier des charges EPRO, autres emballages de la restauration : Citeo Pro « s'engage à mener, dans les deux ans à compter de sa date d'agrément, une étude approfondie pour identifier les feuilles de route pour les autres emballages du secteur de la restauration dans le but d'assurer leur mise à disposition opérationnelle. »



3. STANDARDS – Vers l'identification de gammes standards pour l'EP, à travers une étude séquencée en deux phases



Standardisation des emballages réemployables

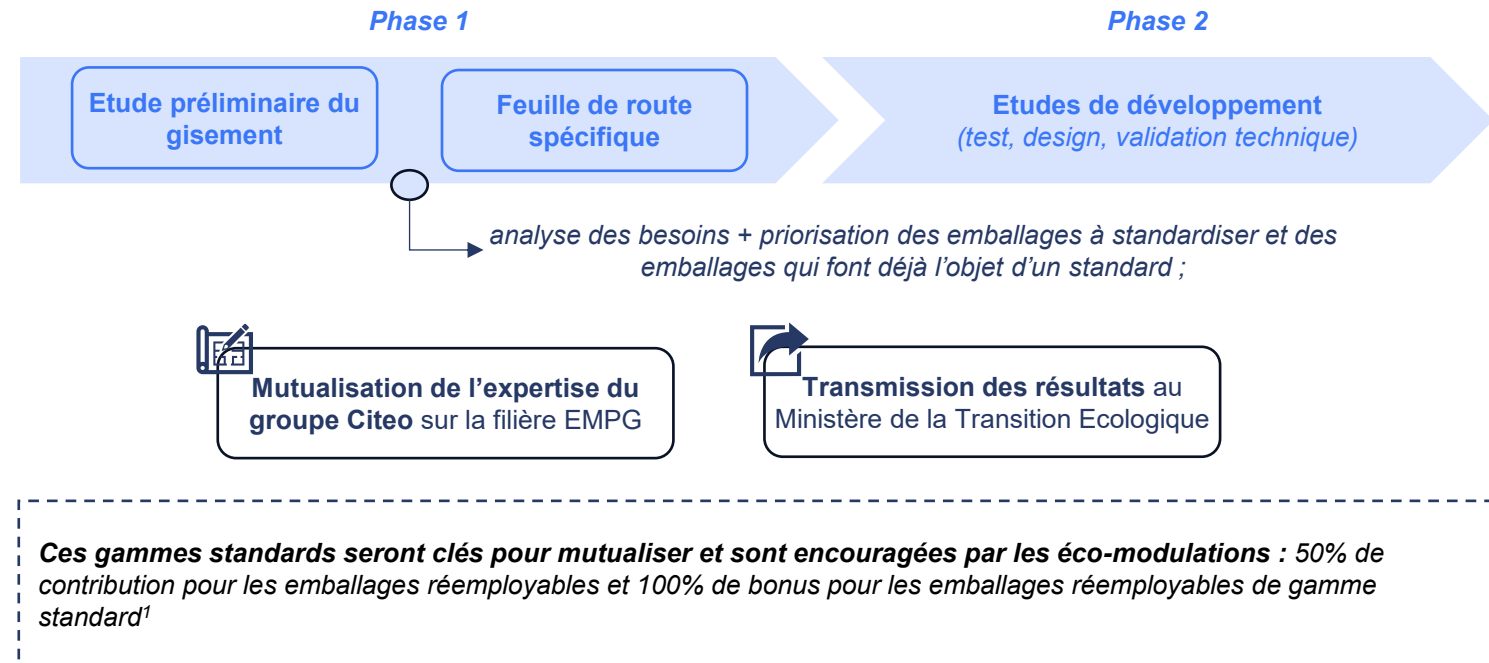
- 1) Valider les standards réemployables si existants
- 2) Développer les standards nécessaires

A concevoir au sein de l'OCAEPRO



Perspective Emballages Professionnels

Le développement de gammes standards pour l'EP passera par des études sectorielles en deux étapes



Sources : [1] Cahier des charges, Article 2.1.2



4. APPEL À PROJETS - Un accompagnement de nos clients via une enveloppe financière dédiée



Accompagnement financier des investissements liés au réemploi

Financer des projets de réemploi de nos clients ou des apporteurs de solutions auprès de nos clients.

5 % des écocontributions



Rétrospective Emballages de la Restauration

Expérimenter et des soutenir les financements destinés à accélérer le réemploi



En chiffres

- **+ 573 k€ en 2 ans**
- **9 acteurs:** Pernod Ricard, un grossiste et la restauration collective

- Dans le cadre de son agrément, Citeo Pro a consacré **5%** des contributions perçues pour soutenir le développement de solutions de réemploi et de réutilisation des emballages de la restauration.
- Publié depuis 2024 et accessible à tous les clients Citeo pro, il a permis de soutenir **21 projets à hauteur de 573 980 €** engagés au total.
- **Soutien à l'investissement** (parc d'emballages réemployables, cabine de lavage, infrastructures), ou encore **renforcement des méthodes de traçabilité**, les projets soutenus sont aussi engagés que prometteurs en termes de performance.

Les porteurs de projets lauréats



Alrest Angers
Loire Restauration



Cuisine Centrale
Lycée Périer
Marseille

Groupe d'Intérêt public
« Restauration collective du
Centre Manche »



4. APPEL À PROJETS - Un accompagnement de nos clients via une enveloppe financière dédiée



Accompagnement financier des investissements liés au réemploi

Financer des projets de réemploi de nos clients ou des apporteurs de solutions auprès de nos clients.

5 % des écocontributions



Perspective Emballages Professionnels

Expérimenter et des soutenir les financements destinés à accélérer le réemploi



Au S2 2026, un nouvel appel à projet « Encore plus de réemploi », avec pour objectif de :

- Financer les projets de réemploi de nos clients
- Expérimenter des nouvelles solutions de réemploi
- Passer à l'échelle des modèles de réemploi efficaces en capitalisant sur les financements

1 enveloppe

2 types de projet

Modalités



Travaux exploratoires

Expérimentations / Investissements

- Sélection grâce à une **grille de critère** (détaillée dans le CDC), les meilleurs seront retenus
- Taux de financement des projets : **50%**
- Publication **courant de l'été**

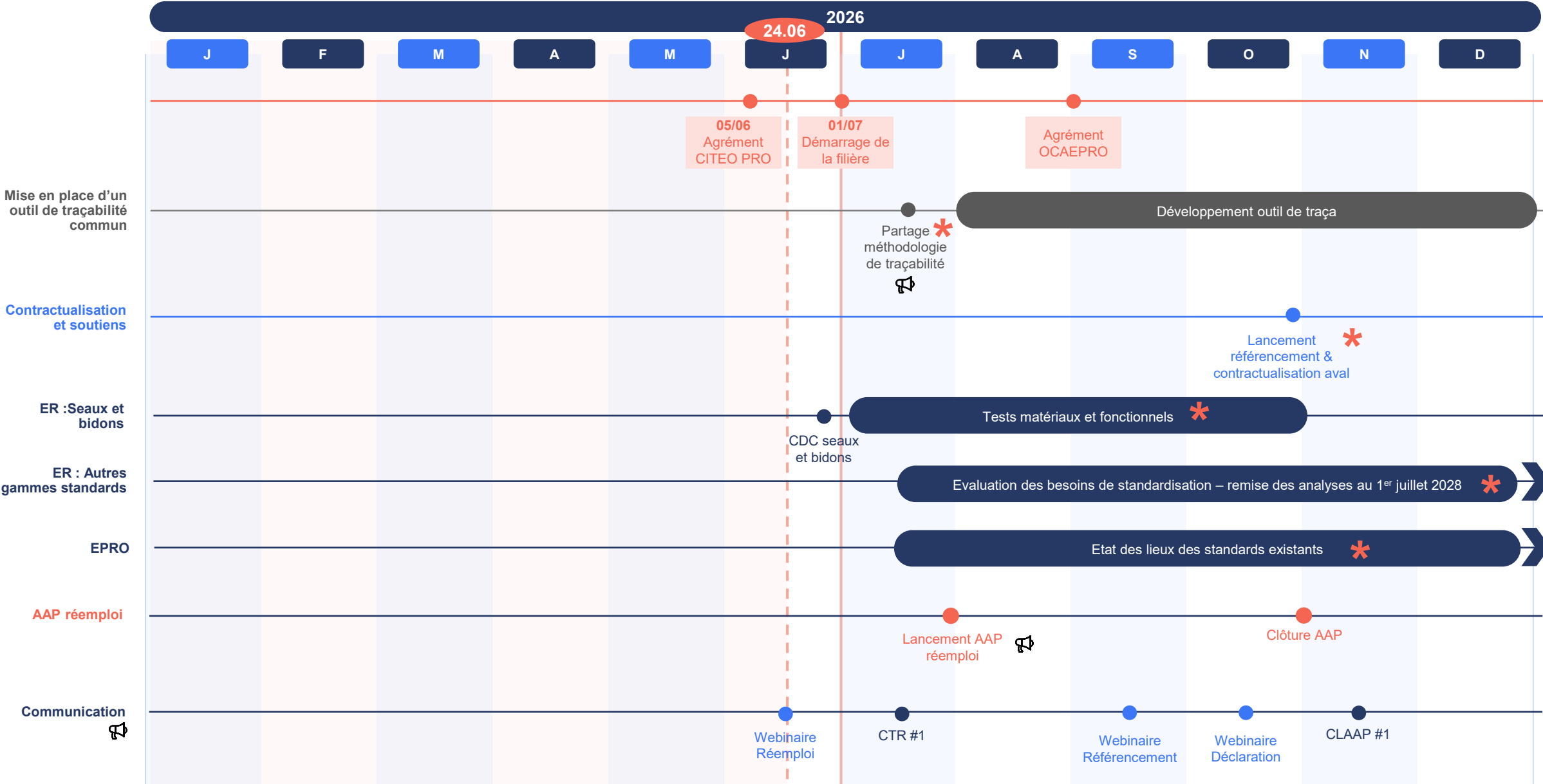
04

Calendrier et prochaines étapes



PLANNING CITEO PRO – RÉEMPLOI

* Sous réserve de validation en OCAEPRO  Temps fort communication

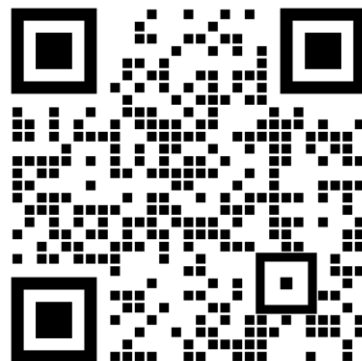


Restons en contact !

**Adhérez et bénéficiez de
notre accompagnement
réemploi**



**Rejoignez notre newsletter
pour ne rien manquer des
actualités**



**Suivez-nous
sur les réseaux**





Q & R

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question :

Adhésion à Citeo Pro



Baptiste OSER
Business Developper Senior
baptiste.oser@citeopro.com

Réemploi



Foucauld BASCHET
Responsable réemploi
foucauld.baschet@citeopro.com
+ 33 (0)6 31 51 43 72